

CONSEIL DES COMMISSAIRES**PROVINCE DE QUÉBEC****LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires qui s'est tenue à la salle 203 au sous-sol de l'école St-Cœur-de-Marie, 711, boulevard Jolliet, Baie-Comeau, le 18 juin 2019, à compter de 19 h 00.

PRÉSENCES

Mme Diane Arsenault-Lirette	Mme Jennifer Beaudry
Mme Lucie Charbonneau	Mme Ginette Côté
M. Yves Côté	M. Serge Desbiens
Mme Sylvie Dufour	M. Marc Gauthier
M. Bernard Girard	M. Claude Lavoie
M. Normand Tremblay	

M. Alain Ouellet, directeur général
Mme Nadine Desrosiers, directrice générale adjointe et responsable des ressources financières
Mme Manon Couturier, directrice, services éducatifs
M. Karl Duguay, directeur, service des ressources humaines
Mme Chantal Giguère, directrice du transport et secrétaire générale
M. Stéphane Dumont, directeur, ressources matérielles
Mme Patricia Lavoie, agente aux communications
Mme Lisette Marin, secrétaire

ABSENCES

M. Denis Cardinal
Mme Gladys Tremblay

1. Ouverture de la réunion

La présidente, Mme Ginette Côté, procède à l'ouverture de l'assemblée, à la vérification des présences et souhaite la bienvenue aux membres du conseil, il est alors 19 h 00.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 21 mai 2019

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance, avant la présente séance, du procès-verbal de la réunion du 21 mai 2019.

C-18-093

M. Normand Tremblay propose et il est résolu unanimement que le procès-verbal de la séance du 21 mai 2019 soit adopté tel que rédigé.

3. Inscription des questions diverses

13.1 École de Franquelin
13.2 Goélands sur les bâtiments de la commission scolaire

4. Acceptation de l'ordre du jour

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance, avant la présente assemblée, de l'ordre du jour de cette séance ordinaire.

C-18-094

EN CONSÉQUENCE, M. Yves Côté propose et il est résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant le point des questions diverses ouvert ;

QUE l'ordre du jour soit le suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la réunion**
- 2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 21 mai 2019**
- 3. INSCRIPTION DES QUESTIONS DIVERSES**
- 4. Acceptation de l'ordre du jour**
- 5. SERVICES ÉDUCATIFS**
 - 5.1 Contenus en orientation scolaire et professionnelle
 - 5.2 Formation Saccade
 - 5.3 Bilan des ajouts de professionnels
- 6. SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES**
 - 6.1 Dossier personnel
 - 6.2 Résiliation d'engagement d'un employé
 - 6.3 Mouvement de personne
- 7. SERVICES INFORMATIQUES**
 - 7.1 Acquisition de licences Microsoft
- 8. SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
 - 8.1 Présentation du budget 2019-2020
 - 8.2 Taux d'intérêt pour les comptes clients
 - 8.3 Frais de gestion 2019-2020
 - 8.4 Adoption du budget des écoles et des centres
 - 8.5 Adoption du budget 2019-2020
- 9. SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
 - 9.1 Présentation de l'AMP – Impact par rapport à nos travaux de construction
 - 9.2 Délégation de pouvoirs – contrats de construction
 - 9.3 Octroi de contrat
 - 9.4 Octroi de contrat simulateurs

10. SERVICE DU TRANSPORT

10.1 Tarification transport scolaire

11. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

11.1 Politique transport scolaire

11.2 Assurances - autorisation

12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

12.1 Délégation de pouvoirs – poste de direction adjointe FGA

12.2 Actes du directeur général

12.3 Chambre de commerce Manicouagan

13. Questions diverses

13.1 École de Franquelin

13.2 Goélands sur les bâtiments de la commission scolaire

14. Période de questions**15. Levée de l'assemblée****5. SERVICES ÉDUCATIFS****5.1 Contenus en orientation scolaire et professionnelle**

Mme Manon Couturier, directrice des services éducatifs, informe les membres du conseil que la Loi sur l'instruction publique prévoit que les contenus en orientation scolaire seront tous obligatoires du troisième cycle du primaire au deuxième cycle du secondaire à partir de l'année 2019-2020.

Les contenus exigés du Ministère pour le 3^e secondaire sont les suivants :

- Ébauche du profil personnel
- Répercussions des choix sur le cheminement scolaire
- Préférences professionnelles et profil personnel

Pour le 4^e et 5^e secondaire :

- Bilan du profil personnel
- Projet de vie
- Préparation à la transition
- Perceptions et réalité du monde du travail

5.2 Formation Saccade

Mme Manon Couturier, directrice des services éducatifs, informe les membres du conseil qu'une journée de formation sur la structure de la pensée autiste est en préparation et aura lieu le 22 août prochain.

Cette formation est donnée par l'organisme Saccade fondé par Mme Brigitte Harrisson, elle-même souffrant d'un trouble du spectre de l'autisme.

Cette formation s'adresse aux directions, professionnels, enseignants et techniciens et déjà 190 personnes sont inscrites.

5.3 Bilan des ajouts de professionnels

Mme Manon Couturier, directrice des services éducatifs, informe les membres du conseil des actions posées en psychoéducation et en ergothérapie.

Plusieurs liens se font avec notre plan d'engagement vers la réussite.

6. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

6.1 Dossier personnel

Monsieur Karl Duguay, directeur des ressources humaines, informe les membres du conseil sur la mesure disciplinaire émise à un employé en vertu de la convention collective et de l'entente locale du personnel enseignant et recommande d'entériner cette décision.

C-18-095

M. Serge Desbiens propose et il est résolu unanimement d'entériner la mesure disciplinaire émise par le directeur des ressources humaines à l'employé portant le numéro MD-18-19-003.

6.2 Résiliation d'engagement d'un employé

Monsieur Karl Duguay, directeur des ressources humaines, informe les membres du conseil sur la résiliation d'engagement d'un employé en vertu de la convention collective et de l'entente locale du personnel de soutien.

C-18-096

M. Marc Gauthier propose et il est résolu unanimement de procéder à la résiliation d'engagement de l'employé portant le numéro NR-18-19-004.

6.3 Mouvement de personne

Monsieur Karl Duguay, directeur des ressources humaines, informe les membres du conseil sur les étapes effectuées pour l'engagement d'une direction adjointe des services éducatifs.

CONSIDÉRANT la candidature de Mme Lise Babin;

CONSIDÉRANT l'expertise et l'expérience de celle-ci;

C-18-097 Mme Diane Arsenault-Lirette propose et il est résolu unanimement que Mme Lise Babin soit nommée au poste de directrice adjointe des services éducatifs.

7. SERVICES INFORMATIQUES

7.1 Acquisition de licences Microsoft

Le directeur général, M. Alain Ouellet, informe les membres du conseil qu'il y a lieu de procéder au renouvellement des licences Microsoft.

Afin de pouvoir bénéficier d'un coût plus avantageux, nous procéderons par regroupements d'achats avec l'organisme Collecto pour effectuer le processus d'appel d'offres.

CONSIDÉRANT que la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP) exige que la commission scolaire effectue un appel d'offres public pour les contrats supérieurs au seuil minimal prévu;

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres de Collecto prévoit une durée de contrat de trois ans;

CONSIDÉRANT que les coûts obtenus pour notre organisme selon le mandat confié à Collecto dépassent le seuil prévu par la LCOP;

C-18-098 Mme Sylvie Dufour propose et il est résolu unanimement que le directeur général soit autorisé à engager les dépenses liées au projet d'acquisition de licences Microsoft.

8. SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

8.1 Présentation du budget 2019-2020

Mme Nadine Desrosiers, directrice générale adjointe et responsable des ressources financières, présente le budget 2019-2020. Ce budget est équilibré et prévoit des revenus et des dépenses de 82 559 869 \$.

8.2 Taux d'intérêt pour les comptes clients

ATTENDU que des frais d'intérêt sur les comptes clients autres que le compte de taxe peuvent être exigibles;

C-18-099 Il est proposé par Mme Sylvie Dufour et résolu unanimement que le taux d'intérêt pour les comptes clients soit fixé à 15 % pour l'année 2019-2020.

8.3 Frais de gestion 2019-2020

CONSIDÉRANT que le directeur général peut percevoir, avec dépens, la taxe due par un propriétaire au moyen de la saisie et de la vente de ses meubles saisissables qui se trouvent sur le

territoire de la commission scolaire selon l'article 326 de la Loi sur l'instruction publique.

C-18-100

Il est proposé par M. Claude Lavoie et résolu unanimement que les frais ci-dessous s'appliquent à compter du 1^{er} juillet 2019 à la perception du compte de taxe scolaire :

- Frais d'avis recommandé selon le tarif de Postes Canada;
- Mandat 10,00 \$;
- Frais d'exécution du huissier selon les démarches effectuées et les tarifs en vigueur;
- Frais d'intérêt 15%.

8.4 Adoption du budget des écoles et des centres

Mme Nadine Desrosiers, directrice générale adjointe et responsable des ressources financières, fait la présentation budgétaire des revenus, dépenses et investissements des écoles et des centres pour l'année scolaire 2019-2020.

C-18-101

Il est proposé par M. Bernard Girard et résolu unanimement d'adopter le budget des écoles et des centres pour l'année 2019-2020 tel que présenté.

8.5 Adoption du budget 2019-2020

ATTENDU que conformément à la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q.,-c-l-13.3), la Commission scolaire de l'Estuaire doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2019-2020;

ATTENDU QUE ce budget prévoit l'équilibre budgétaire.

ATTENDU QUE l'évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables avant exemption qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention d'équilibre est établie au montant de 2 458 587 777 \$ en conformité avec la Loi et les règles budgétaires pour l'année 2019-2020;

ATTENDU QUE le produit de la taxe scolaire au montant de 4 495 724 \$ a été établi en prenant en considération :

- Une évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables de 25 000 \$ et moins au montant de 65 063 265 \$, et :
- Un nombre de 18 002 immeubles imposables de plus de 25 000 \$.

C-18-102

IL EST PROPOSÉ PAR M. Serge Desbiens et résolu unanimement que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette, prévoyant des revenus de 82 559 869 \$ et des dépenses de 82 559 869 \$, soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

9. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

9.1 Présentation de l'AMP – Impact par rapport à nos travaux de construction

M. Stéphane Dumont, directeur des ressources matérielles, fait une présentation aux membres du conseil de la Loi sur l'autorité des marchés publics entrée en vigueur le 25 mai dernier.

À la suite de cette présentation et considérant les délais très courts d'intervention lors du processus des appels d'offres publics :

C-18-103

Mme Lucie Charbonneau propose et il est résolu unanimement que le conseil des commissaires puissent procéder à des réunions extraordinaires par visioconférence ou par appel-conférence afin de pouvoir respecter les délais exigés par la Loi sur l'autorité des marchés publics lors de l'octroi de contrats faisant suite à un appel d'offres public.

9.2 Délégation de pouvoirs – contrat de construction

M. Stéphane Dumont, directeur des ressources matérielles, présente aux membres du conseil, le tableau comparatif des soumissions reçues concernant l'appel d'offres pour la réfection de l'enveloppe extérieure phase 4 à la Polyvalente des Rivières de Forestville.

L'ouverture des soumissions s'est tenue le 30 mai 2019 à compter de 14 h 00 où étaient présents M. Stéphane Dumont, directeur, Simon Gosselin, contremaître, Mme Audrey Desjardins, technicienne en administration.

À la suite de l'analyse, il est recommandé d'accorder le contrat à Les Entreprises G & M Laplante Ltée, plus bas soumissionnaire conforme.

C-18-104

M. Serge Desbiens propose et il est résolu unanimement d'octroyer le contrat pour la réfection de l'enveloppe extérieure phase 4 à la Polyvalente des Rivières de Forestville à Les Entreprises G & M. Laplante, plus bas soumissionnaire conforme, au montant figurant à leur soumission.

9.3 Octroi de contrat

M. Stéphane Dumont, directeur des ressources matérielles, présente aux membres du conseil, le tableau comparatif des soumissions reçues concernant l'appel d'offres pour la réfection des salles de toilette, vestiaires, gymnase et planchers à l'école Bois-du-Nord de Baie-Comeau.

L'ouverture des soumissions s'est tenue le 12 juin 2019 à compter de 14 h 00 où étaient présents M. Patrice Deschênes, directeur adjoint, M. Denis Dufour, technicien en bâtiment et Mme Audrey Desjardins, technicienne en administration.

À la suite de l'analyse, il est recommandé d'accorder le contrat à Les Industries M. Santerre Inc. soumissionnaire unique.

C-18-105

Mme Jennifer Beaudry propose et il est résolu unanimement d'octroyer le contrat pour la réfection des salles de toilette, vestiaires, gymnase et planchers à l'école Bois-du-Nord de Baie-Comeau à Les Industries M. Santerre, soumissionnaire unique et conforme, au montant figurant à leur soumission.

9.4 Octroi de contrat simulateurs

M. Stéphane Dumont, directeur des ressources matérielles, informe les membres que le Pavillon de la Foresterie de Forestville souhaite faire l'acquisition de simulateurs d'engins forestiers et miniers. Un appel d'offres public a été publié.

À la suite de l'appel d'offres, publié sur SEAO, la commission scolaire a reçu deux soumissions, dont l'une jugée non conforme, notamment par le non-respect du délai de livraison.

CONSIDÉRANT qu'une des deux soumissions a été déclarée non conforme par le comité d'analyse ;

CONSIDÉRANT que Cognisco Technologies est le seul soumissionnaire conforme ;

Le comité d'analyse recommande d'octroyer le contrat à Cognisco Technologies.

C-18-106

Mme Diane Arsenault-Lirette propose et il est résolu unanimement d'octroyer le contrat à Cognisco Technologies, seul soumissionnaire conforme, pour l'achat de simulateurs d'engins forestiers et miniers pour le Pavillon de la Foresterie de Forestville au montant figurant à leur soumission.

10. SERVICE DU TRANSPORT

10.1 Tarification transport scolaire

Mme Chantal Giguère, directrice du transport et secrétaire générale, présente aux membres du conseil l'analyse des coûts pour les différents services offerts dans le cadre de la politique du transport des élèves (transport du midi, places vacantes et transport imprévisible).

Le comité consultatif recommande le statu quo pour cette année.

C-18-107

Mme Sylvie Dufour propose et il est résolu unanimement d'accepter la tarification pour le transport scolaire telle que présentée ci-dessous.

Tarification 2019-2020

	Annuel	Jour
Transport du midi tarif pour une famille d'un enfant tarif pour 2 ^e enfant tarif pour 3 ^e enfant et plus	210 \$ + 10 \$ + 5 \$ (max. 225 \$)	
Place vacante primaire et secondaire matin et soir 1 ^{er} enfant 2 ^e enfant 3 ^e enfant 4 ^e enfant	70 \$ 40 \$ 30 \$ 0 \$	
Transport imprévisible par élève aller simple par élève aller/retour		2 \$ 4 \$
Transport pour les usagers non subventionnés matin et soir midi aller simple aller/retour	210 \$ 210 \$	2 \$ 4 \$

11. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**11.1 Politique transport scolaire**

Mme Chantal Giguère, directrice du transport et secrétaire générale, dépose la politique sur le transport scolaire mise à jour et demande l'approbation des commissaires pour la distance proposée de 300 mètres à respecter pour le droit au transport scolaire des élèves du préscolaire.

Les commissaires sont en accord.

Mme Giguère invite les membres du conseil à prendre connaissance de la politique afin de pouvoir procéder à son adoption en août prochain.

11.2 Assurances - autorisation

Mme Chantal Giguère, directrice du transport et secrétaire générale, informe les membres du conseil qu'une augmentation des primes d'assurances a été constatée.

Pour notre commission scolaire, la facture s'élève à 117 418 \$ cette année comparativement à 63 066 \$ l'an passé. Il est clair que le regroupement ne souhaite pas profiter des années d'option faisant en sorte que le processus sera fait à nouveau l'an prochain.

Une résolution du conseil est nécessaire puisque le montant à payer dépasse le seuil d'appel d'offres public fixé par le gouvernement.

C-18-108

M. Yves Côté propose et il est résolu unanimement d'autoriser la conclusion du contrat d'assurances pour l'année 2019-2020 avec la compagnie d'assurances BFL Canada inc.

12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

12.1 Délégation de pouvoirs – poste direction adjointe FGA

M. Alain Ouellet, directeur général, informe les membres du conseil que les entrevues pour le poste de direction adjointe à la FGA auront lieu le 25 juin prochain.

Une résolution du conseil est nécessaire afin d'autoriser le directeur général à procéder à l'engagement.

C-18-109

M. Serge Desbiens propose et il est résolu unanimement d'autoriser le directeur général à procéder à l'engagement de la direction adjointe à la Formation générale des adultes à la suite du processus d'entrevue.

12.2 Actes du directeur général

La présidente, Mme Ginette Côté, présente à titre d'information, la liste des actes posés par le directeur général dans le cadre du règlement de délégation de pouvoirs pour la période du mois de mars à juin 2019.

Aucun questionnement de la part des membres.

12.3 Chambre de commerce Manicouagan

Le directeur général, M. Alain Ouellet, présente aux membres du conseil une correspondance transmise par Mme Josée Parisée, directrice générale de la Chambre de commerce de Manicouagan, sollicitant une personne de notre commission scolaire pour siéger au conseil d'administration.

C-18-110

Mme Sylvie Dufour propose et il est résolu unanimement que la candidature Mme Nathalie Lagacé, directrice du Centre de formation professionnelle et générale Manicouagan, soit soumise à la Chambre de commerce de Manicouagan pour faire partie de son conseil d'administration.

13. QUESTIONS DIVERSES

13.1 École de Franquelin

Le directeur général, M. Alain Ouellet, informe les membres du conseil qu'il a rencontré avec la présidente, Mme Ginette Côté, le maire et la directrice générale de la Municipalité de Franquelin à la suite d'une correspondance reçue portant sur des rumeurs de fermeture de l'école.

13.2 Goélands sur les bâtiments de la commission scolaire

Mme Diane Arsenault-Lirette demande si des actions sont faites à la suite de la problématique des goélands sur les toits des bâtiments de la commission scolaire.

M. Stéphane Dumont, directeur des ressources matérielles, informe les membres du conseil que des mesures ont été prises depuis plusieurs années et que les nids et les œufs ont diminué de plus de la moitié.

C-18-111 Mme Lucie Charbonneau propose et il est résolu unanimement que le point des questions diverses soit fermé.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de la part des membres.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C-18-112 Mme Lucie Charbonneau propose et il est résolu unanimement que l'assemblée soit levée, il est alors 20 h 53.

Présidente

Secrétaire générale